



Hausse du carburant ,court suplémentaire pour un voyage

Par **CARBU**, le **30/07/2007** à **19:36**

j'ai réservé un voyage le 12 janvier 2007 pour partir le 17 août 2007 en versant un acompte de 30 % l'agence de voyage me réclame à ce jour 65,20euros de hausse de carburant (pour 4 personnes)

a-t-elle le droit de réclamer ?

je suppose quand cas de baisse de carburant il n'y a pas de remboursement !

merci pour votre réponse